



# COMITE DU VAR DE HANDBALL

## Compte rendu de la réunion du samedi 26 novembre 2011

**Membres présents** : JL. TORDION, M.VANDEVELDE, D.DUBARIL

**Membre excusés** : D.DUCHENE, R.REGAIEG, MJ.PIERRE, L.COUEQUE

**Invités présent** : E.BERNARD

**Invités Excusés** : M.BERNARD, JC.CLOAREC, P.BOULEN

**Clubs présent** : Val d' ARGENS

**Clubs excusé** : le MUY sport HB, La SEYNE VHB, La VALETTE

**Clubs représentés** : CUERS, La CRAU, La GARDE, BORMES le LAVANDOU, TOULON ST CYR VHB

**Clubs absents** : Le BEAUSSET CASTELLET, BRIGNOLES, CAVALAIRE, CUERS PIERREFEU, DRAGUIGNAN, FAYENCE, FREJUS, HYERES, La FARLEDE, Le LUC en PROVENCE, ST MAXIMIN, ST RAPHAEL, ST TROPEZ, STE MAXIME, SANARY, ROCBARON, TOULON ASCM

Début de la réunion 9H15

Ou l'information n'est pas arrivée jusqu'au responsable d'arbitrage, ou les clubs ne se sentent pas concernés par la formation d'arbitre au sein de leur club.

## **Préambules :**

Les écoles d'arbitrages sont les structures développées dans les clubs (ou les regroupements de club). Elles existent déjà et contribuent au développement en matière de formation. Depuis quelques années, il a été mis en place la labellisation des écoles d'arbitrage. En effet, il n'y avait pas assez d'occasions pour pouvoir former et suivre tous les arbitres. La seule formation proposée était la formation départementale des arbitres. Les jeunes se retrouvaient donc envoyés au Comité Départemental. Aussi, afin de pallier le manque de place dans cette formation, une solution alternative a été trouvée: les écoles d'arbitrage. Ces écoles se déroulent directement dans les clubs, encadrées par un formateur reconnu. Les séances sont mises en place selon le même schéma que la formation proposée par la CCA pour les clubs (clé USB de l'arbitrage, que certains clubs n'ont toujours pas récupérées auprès du comité). La formation dans les clubs se fait avec un effectif plus restreint favorisant l'écoute, l'attention et surtout la progression du stagiaire. Les arbitres avec les formateurs peuvent alors relayer et distiller leur savoir tous les weekends, directement dans les clubs formateurs.

Le référent du comité avec l'aide d'un power point fait la présentation : des intervenants du comité, le rôle du référent club avec les fonctions du référent comité. Qui sont :

- Être le relais des clubs avec le comité du var.
- Alerter la CDA / CRA sur les difficultés éventuelles des arbitres.
- Aider à l'élaboration du dossier école d'arbitrage, à la formation, utilisation de la clé USB de l'arbitrage.
- Participer aux réunions d'information organisées par les instances dirigeantes.
- Informer chaque référent club des différents changements concernant l'arbitrage.
- Œuvrer à la valorisation des arbitres au sein des clubs avec le référent, à la CDA / CDJA

Ce poste devient une nécessité, il est prépondérant pour le recrutement et la fidélisation des arbitres.

## **DETECTION, RECRUTEMENT, FIDELISATION DES ARBITRES**

*N'hésitez pas à faire appel à lui ! « N'attendez pas qu'il soit trop tard ! »*

Voici les sujets qui ont été traités :

- **1) Synthèse des dossiers existants « école d'arbitrage » point fort/faible**

N'ayant pas eu les dossiers des clubs labellisés de la saison passée, car nouveau responsable de l'arbitrage dans les clubs ou dossier créé par une tierce personne, je me suis basé sur le compte rendu des doléances réalisé par le président de la CDA. Voici ce qui en résulte :

- Manque de référent pour montage des dossiers, mutualisation des moyens, remise des récompenses.
- Manque de structure (temporaire) (CUERS), manque de retour sur les notations et les attributions des points.
- Valorisation des clubs auprès des Communes.
- Améliorer Communication Ligue > Comité. Les JA veulent être indemnisés (pas assez de récompenses, manque d'intérêt...)

- **2) Explication du dossier « école d'arbitrage » 2011-2012**

- Comment remplir le dossier, quels sont les documents à fournir, plus le dossier est bien rempli avec les pièces jointes, se rapporter au document qui aide à l'élaboration du dossier le « guide opératoire ».
- Présentation et explications sur l'utilisation de la clé USB de l'arbitrage, "Les clés de l'arbitrage" est l'outil mis à disposition par la Fédération Française de Handball et la Commission Centrale d'Arbitrage à l'attention de tous les niveaux de structure d'arbitrage : Club, Comité, CRA et CCA.
- Cet outil d'aide à la formation et à la diffusion d'informations propose un contenu adapté par profil (Club, CDA, CRA, CCA), tant par les niveaux de performance attendus qu'à l'âge des nos arbitres.
- Activer votre clé en vous identifiant. *L'activation de la clé varie peu d'un profil à un autre* : Profil CLUB : Sélectionner dans les listes votre comité d'affiliation puis votre club, et cliquer sur « Activer »
- pour son utilisation vous devez impérativement télécharger JAVA 6

- **3) Echange sur les contraintes club par rapport aux outils à mettre en œuvre**

Les clubs doivent mettre en formation des accompagnateurs de JA qui sont organisés par la ligue.

Les responsables de l'arbitrage en club s'organisent pour avoir du temps pour les formations.

Les responsables de l'arbitrage s'organisent pour réaliser des fiches de travail telles que :

- Listing des JA
- Bilan sur l'évaluation du JA
- Elaboration du projet « école d'arbitrage » au sein du projet sportif du club
- Organigramme de l'école d'arbitrage (responsable, intervenants, JA)
- Plan de formation (thème abordé, action menée dans le club)
- Planification des échéances (calendrier des matches club)

Avoir un matériel adéquat :

- clé USB
- vidéo projecteur
- ordinateur
- documents de formation

- **4) Planification des prochains rendez-vous « école d'arbitrage » au sein de chaque club pour la saison 2011-2012.**

Je propose de :

- Démultiplier les formations avec regroupement des stages joueurs (existe déjà)
- Organiser des formations tuteurées délocalisées dans les structures et inviter les clubs alentour

Il serait souhaitable d'organiser une journée inter-école pendant les vacances de Pâques. Si un club est intéressé pour l'accueillir et l'organiser ou si un club organise un stage joueur, il doit se faire connaître auprès du comité

- **5) Questions diverses**

Quelques questions concernant la création du dossier, je vous mets l'organigramme pour la création et finalisation du dossier.

Je vous rappelle que vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour déposer votre dossier au comité.

<u>Timing</u>	<u>Action</u>	<u>Acteur(s)</u>
<u>De juin à décembre</u>	<u>Téléchargement de la demande de labellisation, du mémento et du guide opératoire dans la partie « ARBITRAGE » du site internet de la FFHB ou sur la clé de l'arbitrage club</u>	<u>Club</u>
<u>De septembre au 31 décembre</u>	<u>Envoi de la demande complète de demande de Labellisation au comité départemental</u>	<u>Club</u>
<b><u>Tout dossier incomplet ou reçu après la date du 31 décembre ne devrait pas être pris en compte</u></b>		
<u>De septembre à février</u>	<u>Etude de la complétude du dossier et demande éventuelle de compléments d'informations aux clubs</u>	<u>Comité-CDA et Ligue-CRA</u>
<u>De janvier à février</u>	<u>Etude, visa des dossiers</u>	<u>CDA et CRA</u>
<u>De janvier au 15 mars</u>	<u>Envoi des dossiers au Pilote Ecoles d'Arbitrage du Secteur CCA concerné. Travail collaboratif d'ajustement du contenu des dossiers par les Ligues et le Comité de Pilotage CCA</u>	<u>Ligue-CRA &amp; Secteur CCA</u>
<b><u>Tout dossier incomplet ou reçu après la date du 15 mars ne pourra pas être pris en compte</u></b>		
<u>Week-end fin mars / début avril</u>	<u>Etude des dossiers et Attribution des Labels par le Comité de Pilotage CCA</u>	<u>CCA</u>
<u>D'avril à début juin</u>	<u>Envoi des résultats puis des supports et dotations aux Ligues</u>	<u>CCA</u>
<u>Lors d'évènements marquants ou spécifiques</u>	<u>Remise des labels (supports et dotations) aux clubs concernés.</u>	<u>Comité et/ou Ligue</u>

Fin de la réunion 11H00

La brève humoristique : Je suis le meilleur du monde

## L'ARBITRAGE DANS TOUS SES ETATS !!

Je suis le meilleur du monde, c'est bien connu. Public averti, j'ai failli pratiquer le handball à l'école et en club. J'ai même failli être sélectionné dans les équipes départementales en ma jeunesse.

Aujourd'hui, je transmets ma passion et j'accompagne mes enfants, ou je viens voir jouer mes copains.

Moi, je n'ai plus le temps de jouer ! Trop occupé ! De temps à autres, je m'offre un match à Chambéry, histoire de voir un beau spectacle que j'apprécie en connaisseur.

Mais voilà ! Mon plaisir est plus ou moins gâché par ces arbitres qui n'en font qu'à leur tête. Jamais ils ne sifflent la "cravate" dont est victime mon meilleur ami, ils ne voient jamais les "tirages de maillot" que doit supporter mon aîné, et comble de l'humiliation, j'assiste régulièrement navré à un "arbitrage à domicile" en défaveur de l'équipe que je supporte.

J'ai beau leur crier des indications, manifester mon mécontentement, hurler ma joie quand enfin ils se décident à siffler dans le bon sens, rien n'y fait ! Les arbitres, ça ne devrait pas exister : ils ne font rien qu'à pourrir les matchs. La preuve, quand il y a un bon arbitrage, on gagne ... Quand l'arbitre est mauvais, on perd !

Moi je vous dis, les arbitres, ils feraient mieux de recevoir une formation. Surtout, quelle idée d'envoyer des jeunes sans expérience arbitrer d'autres jeunes ! Il faut de l'expérience ! C'est dommage, je voudrais bien aider, mais je n'ai jamais le temps !

Du coup, je resterai le meilleur public du monde ! Là au moins je maîtrise !

Bien sûr cela n'est que du 2ème degré !!

"PAS D'ARBITRE ! PAS DE HAND !"

Référent comité du var  
« École d'arbitrage »  
DUBARIL DAVID